

RÈGLEMENT trail dimanche 11 décembre 2022

11 km départ 9h30

15 km départ 9h15

20km départ 9h00

L'inscription au trail des Maines implique la connaissance et l'acceptation sans réserve du présent règlement.

■ Trail en semi autosuffisance:

Le trail des Maines est une course pédestre disputée sur sentiers et chemins balisés, courue en semi-autosuffisance. Il est conseillé au coureur de prendre en charge son ravitaillement et courir avec une réserve d'eau adéquate pour l'intégralité du parcours. A l'heure de la rédaction du règlement : AUCUN RAVITAILLEMENT sur le parcours. Selon les mesures sanitaires, ce point sera remis en cause et annoncé sur le site internet de Raid Landes Aventures

Un ravitaillement complet à l'arrivée pour toutes les courses est prévu.

■ Certificat médical:

Toute participation à une des quatre courses est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation

- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

- ou d'une licence compétition délivrée par la FF Course Orientation, la FF Pentathlon moderne ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation

- ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire

ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

■ Conditions d'inscription:

Les inscriptions se font sur espace compétition, lien sur le site d'espace competition.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet de remboursement (sauf si l'assurance annulation a été souscrite lien pour paragraphe plus bas) pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

Le dossard devra être entièrement lisible pendant la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

■ Age minimum : 18 ans

■ Tarif : 11 km 12 euros en ligne + 3 sur place limité à 150 places

15 km 14 euros en ligne + 3 sur place limité à 150 places

20 km 14 euros en ligne + 3 sur place, limité à 199 places

■ Assistance:

L'équipe sécurité sera habilitée à retirer le dossard et à mettre hors cours tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.

Les abandons doivent se faire aux points de passage identifiés au départ de la course, où un organisateur invalidera les dossards. En cas de blessure, le signaleur le plus proche donnera l'alerte.

■ Sécurité du parcours:

Les concurrents doivent respecter le balisage et les consignes des commissaires de course. Les concurrents s'engagent également à ne rien jeter et à respecter les propriétés privées, ainsi que la végétation.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accidents causés par le non-respect du code de la route, de perte, de vol d'objets ou de matériel.

L'organisation se donne le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie des épreuves pour des raisons de sécurité. Des signaleurs seront présents à chaque traversée de route.

■ Récompenses:

20 : Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au scratch

15 : Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au scratch

11: Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au scratch.

■ Les parcours:

Les parcours traversent des propriétés privées. Pour cette raison les parcours ne sont pas communiqués sur le site internet.

■ Droit à l'image:

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.

■ Environnement:

Une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l'ensemble des acteurs, coureurs et bénévoles. Les emballages vides (gels, barres, boissons etc) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur les sites de départ et d'arrivée.

Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets jusqu'au ravitaillement ou jusqu'à l'arrivée.

■ COVID:

Nous appliquerons les mesures demandées par l'état. Si annulation de la course pour motif de COVID, remboursement des inscriptions hors frais inscription (Espace compétition)